

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63 du 16 janvier 1961 :

n° 63

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 janvier 1961

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Robleh Bœuh, chauffeur-mécanicien de 2e classe, 3e échelon du cadre local en service à la Base Aérienne, est mis à la disposition du Ministre de la Production, de l'Elevage et de l'Agriculture pour compter du 28 novembre 1960.